

## SYNTHESE DU RAPPORT FINAL

Programme soutenu par France Bois Forêt  
« Réalisation plateforme dégâts de gibier »  
Réf. 21/RD/1315

**Bénéficiaire(s) du projet :** Fransylva ; CNPF ; FNCOFOR ; UCFF ; EFF ; ONF

**Prestataire(s) :** GIP ATGéRi

**Thématiques :** dégâts de gibier en forêt

**Montant du soutien apporté par France Bois Forêt :** 108 054 €

**Auto-financements :** 10 000 €

### Objectifs et contexte :

#### Contexte :

Que ce soit au niveau départemental où se négocient les plans de chasse, qu'au niveau national où se discutent les textes juridiques, les représentants forestiers disposent de retours insuffisants sur les dégâts causés par les grands ongulés. Des signalements réguliers permettraient d'identifier les territoires à problèmes, pour les traiter en concertation avec les chasseurs avant qu'ils ne deviennent ingérables. Il est important pour ce sujet de proposer un outil qui convienne à tous les types de forêts et qui puisse produire des données pour l'ensemble du territoire. La plateforme nationale forêt-gibier a été ouverte au public en juin 2021 dans une version A1. La version A2 a été développée fin 2021-début 2022 : elle offre la possibilité de disposer d'un compte individuel et d'une application smartphone pour faciliter les démarches.

#### Objectifs :

- Permettre à tous les acteurs de disposer d'un compte individuel selon leur usage (propriétaire, gestionnaire, conseiller CRPF, représentant des forestiers), d'échanger des informations entre eux (sélection d'un organisme référent par le propriétaire, échange des données de signalement et d'estimation entre le propriétaire et son référent) et de consulter les données détaillées les concernant (tableaux et carte).
- Développer une application Smartphone pour faciliter la saisie sur le terrain, le repérage et l'accès aux lieux des dégâts pour le référent chargé de faire l'estimation suite au signalement du propriétaire.

### Principaux résultats obtenus :

#### Plateforme nationale forêt-gibier version A2

Les développements sur le Web et l'application ont été effectués puis testés. Ils doivent être corrigés avant lancement de la version A2 de la plateforme mi-avril 2022. Ce lancement s'accompagnera de nouveaux tutoriels à destination des propriétaires forestiers et des organismes professionnels. La possibilité de disposer d'un compte individuel tant pour les propriétaires que pour les professionnels devrait faciliter les démarches de signalement et d'estimation.

<https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr/>

### Valorisation envisagée :

**La version A2 de la plateforme nationale forêt-gibier** va faire l'objet de communication auprès des adhérents de chaque partenaire.

Il faudra ensuite former les administrateurs d'organismes régionaux et départementaux, afin qu'ils puissent créer des comptes à leurs agents et former les propriétaires intéressés, tant à l'usage de l'outil qu'à l'évaluation des dégâts.

La plateforme est un moyen de faire remonter de l'information sur les dégâts de grand gibier. Plus largement, son existence est nécessaire pour sensibiliser l'ensemble des acteurs forestiers et chasseurs à la nécessité d'évaluer les dégâts de gibier dans les peuplements sensibles et de s'organiser pour les réduire.

### Indicateurs d'évaluation :

**Indicateur 1 : niveau d'avancement de la réalisation de la plateforme nationale**

Les développements A2 ont été réalisés en 2021, puis testés et sont en cours de correction. Le lancement est prévu pour mi-avril 2022. Le niveau d'avancement en mars 2022 est approximativement de 90%.

**Indicateur 2 : taux de participation des partenaires aux travaux**

Le taux de participation des partenaires aux cinq réunions de comité de pilotage de 2021 est de 90%.

**Année de publication : 2022**